



CIRCLE K



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.
ANNONCE L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET
L'APPROBATION D'UNE RÉOLUTION SPÉCIALE AUTORISANT LA
MODIFICATION DE SES STATUTS CONSTITUTIFS**

Laval (Québec) Canada — le 31 août 2022 — Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard » ou la « Société ») (TSX : ATD) a tenu aujourd'hui son assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires et annonce que tous les candidates et candidats proposés à titre d'administrateur dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 5 juillet 2022 ont été élus et qu'une résolution spéciale a été adoptée autorisant la Société à modifier ses statuts constitutifs, conformément à l'approbation par une majorité des voix exprimées par les actionnaires présents en ligne ou représentés par procuration à l'assemblée.

À l'heure actuelle, Couche-Tard possède une catégorie d'actions cotées : des actions de catégorie A à droit de vote multiple (les « actions de catégorie A ») qui comportent 10 voix par action. La résolution spéciale autorisant la Société à modifier ses statuts constitutifs permettra notamment : (i) de créer une nouvelle catégorie d'actions, soit un nombre illimité d'actions ordinaires (les « actions ordinaires ») qui comprendront une voix par action, (ii) de convertir chaque action de catégorie A émise et en circulation en action ordinaire et (iii) après avoir donné effet à la conversion susmentionnée, abroger les actions de catégorie A et les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la Société ainsi que les droits, privilèges, restrictions et conditions qui y sont attachés (collectivement « l'événement de conversion »).

L'événement de conversion devrait entrer en vigueur de 1^{er} septembre 2022. Toutes les actions de catégorie A de la Société devraient être radiées de la Bourse de Toronto (« TSX ») avant l'ouverture des marchés le 6 septembre 2022 tandis que les actions ordinaires devraient être négociées à la TSX à l'ouverture des marchés le 6 septembre 2022 sous le symbole « ATD ».

En raison de l'événement de conversion à venir, Couche-Tard a l'intention de modifier les modalités de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX afin d'acheter aux fins d'annulation un maximum de 79 703 614 actions ordinaires plutôt que des actions de catégorie A. Au 30 août 2022, Couche-Tard avait racheté aux fins d'annulation 10 940 400 actions de catégorie A dans le cadre de son offre publique de rachat pour 477 952 304 \$ US à un prix moyen pondéré de 43,69 \$ US par action. En vertu de son offre publique de rachat modifiée, Couche-Tard sera donc autorisée, après l'événement de conversion, à racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 68 763 214 actions ordinaires entre le 6 septembre 2022 et le 25 avril 2023. Les modalités de l'offre publique de rachat de la Société demeureront par ailleurs inchangées.

De plus, tous les régimes d'intéressement en actions de la Société couvriront les actions ordinaires de la Société à la date de l'événement de conversion.

Les résultats détaillés du vote pour l'élection des administrateurs figurent ci-dessous :

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (NOMBRE)	ABSTENTION (%)
Alain Bouchard	794 096 778	96,94 %	25 055 376	3,06 %
Louis Vachon	815 810 685	99,59 %	3 341 469	0,41 %
Jean Bernier	814 204 355	99,40 %	4 947 799	0,60 %
Karinne Bouchard	779 994 120	95,22 %	39 158 034	4,78 %
Eric Boyko	810 573 021	98,95 %	8 579 133	1,05 %
Jacques D'Amours	802 840 450	98,01 %	16 311 704	1,99 %
Janice L. Fields	810 128 547	98,90 %	9 023 607	1,10 %
Eric Fortin	776 214 259	94,76 %	42 937 895	5,24 %
Richard Fortin	801 238 927	97,81 %	17 913 227	2,19 %
Brian Hannasch	809 072 287	98,77 %	10 079 867	1,23 %
Mélanie Kau	766 732 804	93,60 %	52 419 350	6,40 %
Marie Josée Lamothe	815 872 625	99,60 %	3 279 529	0,40 %
Monique F. Leroux	816 512 424	99,68 %	2 639 730	0,32 %
Réal Plourde	802 006 012	97,91 %	17 146 142	2,09 %
Daniel Rabinowicz	809 626 247	98,84 %	9 525 907	1,16 %
Louis Têtu	810 069 722	98,89 %	9 082 432	1,11 %

À propos d'Alimentation Couche-Tard inc.

Couche-Tard est un leader global de l'industrie du commerce de l'accommodation et de la vente de carburant au détail, opérant dans 24 pays et territoires et ayant près de 14 100 magasins, dont approximativement 10 700 offrent du carburant pour le transport routier. Sous ses bannières reconnues Couche-Tard et Circle K, elle est l'un des plus importants exploitants indépendants de magasins d'accommodation aux États-Unis et est un leader dans l'industrie du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier au Canada, en Scandinavie, dans les pays baltes, ainsi qu'en Irlande. Elle a également une présence importante en Pologne et à Hong Kong RAS. Environ 122 000 personnes travaillent dans l'ensemble de son réseau.

Pour plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. ou pour consulter ses états financiers consolidés annuels et son rapport de gestion, rendez-vous à l'adresse : <https://corpo.couche-tard.com>.

Personnes-ressources :

Relations investisseurs :

Jean-Philippe D. Lachance, Vice-président, Planification financière et analyse, Relations investisseurs et Trésorerie

Tél. : 450 662-6632, poste 4616

relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias :

Lisa Koenig, Chef de service, Communications globales

Tél. : 450 662-6632, poste 6611

communication@couche-tard.com

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce document est basée sur l'information disponible en date de sa publication.